

«Protégeons l'emploi à Genève»

OUI • La virulence des syndicats et de la gauche dans le débat est parfaitement excessive.

Soyons honnêtes: le véritable enjeu consiste à s'adapter à la demande des consommateurs, en lissant les horaires de la semaine jusqu'à 19 heures, tout en gardant 19h30 le vendredi, et en prévoyant la possibilité d'une ouverture de trois modestes dimanches par an.

En montant aux barricades pour crier à l'esclavagisme des temps modernes, les syndicats ne trahissent-ils pas le mandat qui leur est confié, soit défendre les emplois? A la protection des intérêts du personnel de vente, ils semblent préférer une approche dogmatique, déconnectée des réali-



DR

tés du marché. Or une lecture honnête du dossier convaincra les votants: sur le plan des salaires et des compensations pour le travail du dimanche (payé à double et basé sur le volontariat), les conditions de travail des vendeuses et vendeurs sont exemplaires; à telle enseigne que les commerces disposent de listes d'attente (notamment d'étudiants) souhaitant travailler le dimanche. Par ailleurs, avec les nouveaux horaires, le personnel ne travaillera pas plus longtemps. En définitive, les adversaires de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) poussent les Genevois à aller faire leurs courses en France ou sur Internet.